

STATEMENT DISCOURS



EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA

JUN 26

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

ALLOCATION PRONONCÉE PAR
LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX
AFFAIRES EXTÉRIEURES,
M. ALLAN J. MACÉACHEN,
À L'OCCASION D'UN DÎNER
OFFERT EN L'HONNEUR DU
MINISTRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES D'AUTRICHE,
M. ERICH BIELKA-KARLTREU,
À VIENNE

LE 25 MAI 1976

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, distingués invités,

Après les propos chaleureux de Son Excellence, M. Bielka, je voudrais exprimer toute ma gratitude pour votre hospitalité et votre accueil, qualités pour lesquelles Vienne est à juste titre célèbre. Cette visite en Autriche est la première effectuée par un secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, mais personnellement j'ai déjà eu le plaisir d'apprécier le charme de Vienne. Mon pays et le vôtre, Monsieur le Ministre, ont beaucoup en commun; peut-être même davantage qu'il n'appert au premier coup d'oeil. En effet, l'héritage ethnique et culturel du Canada provient en grande partie du continent européen. Et l'Autriche n'est-elle pas depuis longtemps un sol fécond où se nourrit la civilisation occidentale? Nos deux pays partagent d'ailleurs de nombreuses valeurs fondamentales. Ils croient tous deux profondément à la démocratie parlementaire, à l'égalité devant la loi, à la justice sociale et à la liberté. Nos régimes fédéraux reflètent une diversité qui constitue l'essence même du fédéralisme et nos sociétés forment des mosaïques riches de la variété de nos antécédents ethniques.

Nos politiques étrangères offrent des ressemblances frappantes et, dans leurs divergences, elles tendent plutôt à se compléter qu'à s'opposer. Je sais, par exemple, que l'Autriche est vivement intéressée au développement de liens transatlantiques vigoureux (votre "dialogue atlantique") entre l'Amérique du Nord et l'Europe continentale dans son ensemble. Pour notre part, nous attachons une grande importance à nos rapports avec l'Europe. Ainsi, le Gouvernement du Canada poursuit depuis quelque temps déjà une politique de diversification de ses relations appelée politique de la troisième option. Dans ce contexte, nous accordons à nos échanges avec l'Europe une attention prioritaire.

A l'instar de l'Autriche, le Canada ne participe pas directement à l'oeuvre d'intégration économique et politique de la Communauté européenne, même s'il négocie actuellement un accord de coopération économique avec la Commission économique pour l'Europe (CEE). Tout comme l'Autriche également, le Canada n'envisage pas ses futures relations avec l'Europe exclusivement sous l'angle du lien contractuel avec la Communauté européenne. Il est plutôt dans nos intentions de développer et d'approfondir nos relations bilatérales avec les pays d'Europe occidentale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Communauté, et d'Europe orientale - politique que l'Autriche mène avec un très grand succès.

Bien sûr, le Canada est membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN) alors que l'Autriche a choisi la neutralité. Néanmoins, j'ai été frappé lors de nos discussions de cet après-midi, par le dynamisme et la positivité de votre politique de neutralité. L'importance que votre Gouvernement attache à la grande famille des organismes des Nations Unies et à la diplomatie multilatérale est largement partagée par mon Gouvernement. D'ailleurs, la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, réunion vitale, commencera sous peu à Vancouver.

En outre, le Canada est le pays hôte de l'Organisation de l'aviation civile internationale. L'Autriche elle, a déjà accueilli de nombreuses grandes conférences onusiennes et elle est l'hôte de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel. Plantée sur les rives du Danube, la cité des Nations Unies symbolise cette participation unique de votre pays.

Au sein de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, je ne compte plus les occasions où le Canada et l'Autriche ont oeuvré main dans la main pour l'avènement d'un ordre mondial plus sûr, plus stable et plus juste. Cette collaboration étroite a prévalu aussi bien dans les réunions sur le désarmement, la non-prolifération, le contrôle des armes et l'espace qu'à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement de Nairobi. Elle s'est poursuivie aux négociations de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe tenues à Helsinki et à Genève. Cette Conférence a culminé avec la déclaration d'Helsinki, que de nombreux observateurs considèrent le document de base de la politique de détente entre l'Est et l'Ouest. En outre, nous sommes reconnaissants à l'Autriche d'accueillir les négociations Est-Ouest visant une réduction mutuelle et équilibrée des forces. L'apport de l'Autriche à ce vaste éventail d'activités peut s'expliquer par son désir de garantir son statut de pays neutre; pourtant, sa contribution a transcendé cet objectif national et grandement enrichi l'ensemble de la communauté mondiale.

Nos deux nations ont renoncé à participer à la course à l'armement nucléaire en choisissant de ratifier le Traité sur la non-prolifération nucléaire. Il est significatif, je crois, que ni l'affiliation du Canada à une puissante alliance de défense collective, ni le statut de neutralité de l'Autriche nous ont empêchés de participer ensemble à des missions de maintien de la paix parrainées par les Nations Unies et où notre seul intérêt, à l'instar de la communauté internationale, a été de prévenir l'éruption de conflits. On ne saurait trouver meilleur exemple de notre désir commun de contribuer à l'avènement d'un monde pacifique. Dans cet ordre d'idées, je m'en voudrais de ne pas mentionner l'apport de M. Kurt Waldheim, distingué secrétaire général des Nations Unies. Il m'apparaît d'ailleurs particulièrement opportun de lui rendre hommage dans cette capitale où l'on se souvient de ses nombreuses contributions dans la conduite des affaires étrangères autrichiennes, dont la moindre n'a pas été son rôle en qualité d'ambassadeur au Canada.

Quoi de plus naturel que nos deux pays se soient découvert un immense potentiel de coopération et de collaboration dans les grandes entreprises multilatérales de notre temps, que ce soit les multiples facettes du dialogue Nord-Sud, l'élaboration du droit international, le maintien de la paix, le désarmement et la limitation des armes au sein du système des Nations Unies ou les initiatives de nombreuses autres organisations et conférences.

Au niveau des activités internationales qui ne sont pas directement reliées à la politique nationale ou extérieure de nos gouvernements, il est intéressant de noter que Innsbruck vient tout juste d'accueillir les Jeux olympiques d'hiver et que Montréal prendra la relève avec les Jeux d'été. Je suis convaincu que tant au niveau bilatéral que multilatéral, il existe entre nos pays des possibilités de coopération encore plus vastes qu'on ne le croit et j'espère que nous pourrons les réaliser toutes.